

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01196

Numéro SIREN : 507 502 664

Nom ou dénomination : S2E ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2019 sous le numéro de dépôt 6368

Désignation de l'entrepriseSARL S2E ENERGIE

Néant

Adresse de l'entreprise1330 AV JRGG DE LA LAUZIERE13290 AIX EN PROVENCE

Numéro SIRET *50750266400042

Durée de l'exercice en nombre de mois *12

Durée de l'exercice précédent *12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31122018	31122017
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		6212
		Autres * (3)	072	281059	250093
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	31482	46894
	Charges constatées d'avance *	092	094	118	4
	Total II	096	098	312658	303203
	Total général (I+II)	110	112	442228	441915
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		260000	260000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		9014	7426
	Réserves réglementées*	130		125085	94928
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		-9461	31744
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		384637	394098
	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		10	46
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1080	2038
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	37000	37428	45732
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		38519	47816
Total général (I + II + III)				180	441915
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	26072

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8								Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7								Néant		*	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210														
	Production vendue	{	biens			215			214												
			services *			217			218	10 807		89 004									
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222														
	Production immobilisée *						224														
	Subventions d'exploitation reçues						226														
	Autres produits						230	0													
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	10 807		89 004											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234														
	Variation de stock (marchandises) *						236														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	393													
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240														
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	8 360		10 367											
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 530)						244	1 583		3 445											
	Rémunérations du personnel *						250	6 865		24 000											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	1 921		9 085											
	Dotations aux amortissements *						254	3 014		4 223											
	Dotations aux provisions						256														
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	1		0										
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																
Total des charges d'exploitation (II)						264	22 137		51 121												
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-11 330		37 884												
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280														
	Produits exceptionnels (IV)						290	26 611		173											
	Charges financières (V)						294														
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300	25 200		38										
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	-458		6 274												
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	-9 461		31 744												
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312			314	9 461											
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	116													
	Provisions non déductibles *						322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	290													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248			750										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999														
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997												
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)		127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)		138			342							
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		990										
	Divers (dont ZFA (44. quaterdecies))	345	Investissements outre-mer		344	Créance due au report en arrière du déficit		346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992			350	458						
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352			354	8 763											
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356														
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360												
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370			372	8 763											

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	3
Permanence ou changement de méthodes	3

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	4
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	4
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	5
-----------------------------------	---

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail	5
--	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 423 156.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 806.71 Euros et dégageant un déficit de -9 461.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	8 971
Total	8 971

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26
Total	36

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	9 907
TRAVAUX	900
Total	10 807

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL S2E ENERGIE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	19 072	462		464		466	19 072		19 072
	Autres immobilisations corporelles	470	1 223	472		474	1 223	476			
Immobilisations financières		480	135 698	482		484	25 200	486	110 498		110 498
TOTAL		490	155 993	492		494	26 423	496	129 570		129 570

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	16 211	552	2 861	554		556	19 072
Autres immobilisations corporelles	560	1 070	562	153	564	1 223	566		
TOTAL		570	17 281	572	3 014	574	1 223	576	19 072

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	ACHATS 63 ACTIONS		APPLE MB 12 SILVER								
	6	7	8	9	10						

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values											
					Court terme *	Long terme										
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %								
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧									
1	25 200		25 200	26 072			872									
2	1 223	1 223														
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578	26 423	580	1 223	582	25 200	584	26 072	586		581		587		589	872
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583		594		595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)											591					
TOTAL									596		585		597		599	872

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL S2E ENERGIE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	8 763
Total des déficits restant à reporter	870	8 763

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	1 921
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	3 197
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 085
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL S2E ENERGIE				Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022			Effectifs au sens de la CVAE *
			023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence		024			
			160		
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

5 0 7 5 0 2 6 6 4 0 0 0 4 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL S2E ENERGIE

ADRESSE (voie)

1330 AV JRGG DE LA LAUZIERE

EUROPARC DE PICHAURY BAT B4

CODE POSTAL

13290

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

260 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

LE MAGUER

Prénom(s)

SANDRINE

Nom marital

LECOMTE

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

130 000

Naissance :

Date

190175

N° Département

17

Commune

ROCHEFORT

Pays

Adresse :

N°

115

Voie

ROUTE DE BOUC BEL AIR

Code postal

13080

Commune

LUYNES

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

LECOMTE

Prénom(s)

SEBASTIEN

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

130 000

Naissance :

Date

060176

N° Département

78

Commune

MEULAN

Pays

Adresse :

N°

115

Voie

ROUTE DE BOUC BEL AIR

Code postal

13080

Commune

LUYNES

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	3 1 1 2 2 0 1 8	N° SIRET	5 0 7 5 0 2 6 6 4 0 0 0 4 2
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	SARL S2E ENERGIE		
ADRESSE (voie)	1330 AV JRGG DE LA LAUZIERE EUROPARC DE PICHAURY BAT B4		
CODE POSTAL	13290	VILLE	AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	2
--	-----	---

Forme juridique	SAS	Dénomination	SAS LES EAUX VIVES DE COURTERON
N° SIREN (si société établie en France)	5 3 4 4 2 7 5 8 8	% de détention	49.99
Adresse :	N° 1330	Voie	AV JRGG DE LA LAUZIERE
	Code postal 13290	Commune	AIX EN PROVENCE
		Pays	France
Forme juridique		Dénomination	SARL LEVC CONSOLATION
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	42.10
Adresse :	N° 5	Voie	RUE DU DOCTEUR MOURRAS
	Code postal 25000	Commune	BESANCON
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2019**

S2E Energie

Société à responsabilité limitée

Au capital de 260.000 Euros

**Europarc de Pichaury, Bât B4 - 1330 Avenue JRGG de la Lauzière - 13290 Aix en Provence
507 502 664 RCS AIX EN PROVENCE**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter l'ensemble des pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit 9.461,00 euros, en report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte du fait qu'aucun dividende n'ait été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Le Gérant

M. Lecomte Sébastien

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité) Sébastien Lecomte

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom:

prénom:

adresse ou dénomination:

.....

adresse du siège:

.....

numéro unique d'identification- (Siren):

Signature

Sébastien LECOMTE
